

SMIRTOM
DE LA REGION
DE L'AIGLE
61305 L'AIGLE CEDEX

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	14
PRESENTS	12
VOTANTS	12

DATE DE LA CONVOCATION

13 janvier 2022

OBJET

Délibération N°2022-03

Décision

Modificative

Budget

Principal

2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL
pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères
de la Région de L'AIGLE

Séance du 20 janvier 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt janvier à dix neuf heures, les membres du Bureau Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Beaufai, sous la présidence de Monsieur Dominique NETZER, en session ordinaire.

Etaient présent(e)s :

Titulaires : Mesdames et Messieurs ADOLF, BERNARD, BOUILLAULT, COLLET, GANDAIS, GOUEDARD, GOUSSIN, HEBERT, JUSZEZAK, MATHIAS, NETZER, PINART.

Etaient absents excusés : Mmes BRIANCEAU, LEONARD.

Egalement présents : Mr ROUSSEAU, Mme MERCIER.

Madame Mathias a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur NETZER informe les membres du bureau syndical qu'il manque 10,67 € au chapitre 66 charges financières sur le budget principal 2021.

Il propose d'augmenter les crédits du chapitre 66 de 100 €, et de baisser le chapitre des dépenses imprévues de 100 €.

Décision Modificative proposée au budget principal 2021:

Section fonctionnement :

Chapitre 66, Charges Financières : + 100 €

Chapitre 022, Dépenses imprévues : - 100 €

Après délibération, les membres du bureau acceptent à l'unanimité la décision modificative proposée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme.

Le Président du SMIRTOM

Dominique NETZER

